

Photos d'élèves réalisées au cours des activités des classes

Les enseignants ont régulièrement besoin de réaliser des photos et des films des élèves au cours des sorties et actions diverses organisées dans et hors de l'école au cours de l'année.

Ces photos et films sont ensuite utilisés exclusivement dans le cadre interne de l'école : activités en classes, expositions, compte-rendus de sorties ou d'activités,..

Important : si les enseignants souhaitent publier les photos à l'extérieur de l'école (DVD, site internet de l'école,...), ils demanderont l'autorisation spécifique des parents pour chaque évènement photographié concerné.

Je vous remercie de bien vouloir compléter l'autorisation ci-jointe et la retourner datée et signée à l'école le jour de la rentrée. Le directeur

Photographie des élèves - Autorisation des parents pour un usage interne des films et photos
Pour l'année scolaire 2024-2025

Nom et prénom de l'enfant : _____

Placer une croix dans les cases

Utilisation des photos	Accord des parents	Refus des parents
Accord pour que mon enfant participe à la photo de classe réalisée chaque année en septembre par un photographe professionnel (photo vendue aux parents de la classe)		
Accord pour que mon enfant soit photographié et filmé dans le cadre des activités scolaires ; les photos et films seront exclusivement utilisés en interne à l'école. Pour les classes maternelles, des photos pourront être collées dans le cahier de vie des élèves.		

Date : _____

Signature des parents :